

STRUCTURES DE SOINS

Adultes

CENTRE HOSPITALIER DES PYRÉNÉES

05 59 80 90 90

→ CENTRE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE HENRI DUCHENE A PAU

ACCUEIL INFIRMIER DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 A 18H

05 59 80 92 68

ACCUEIL SECRETARIAT DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 A 18H00

05 59 80 92 71

→ SERVICE D'ACCUEIL ET D'ADMISSION DES URGENCES (S.A.A.U.)

05 59 80 94 63

Service d'Accueil et d'Admission des Urgences Le S.A.A.U. accueille tout patient (adulte ou adolescent) en état de détresse psychologique 24H/24H. Dès son arrivée, le patient est pris en charge par un praticien hospitalier et un infirmier référent.

Le Service d'Accueil et d'Admission des Urgences (S.A.A.U.) comprend également :

- ANTENNE DE LIAISON PSYCHIATRIQUE AU CENTRE HOSPITALIER DE PAU (A.L.P.) constituée d'une équipe d'infirmiers, de psychologues et de psychiatres qui interviennent dans les différents services de l'Hôpital Général de Pau.
- UNITE DE SOINS EN MILIEU PENITENTIAIRE (U.S.M.P.) pour la prise en charge la population incarcérée à la maison d'arrêt de Pau nécessitant des soins psychiatriques.
- CELLULE D'URGENCES MEDICO-PSYCHOLOGIQUE (C.U.M.P) prend en charge des personnes victimes de traumatismes psychiques graves dus à des circonstances exceptionnelles.
- ACTIVITE D'ELECTROCONVULSOTHERAPIE (E.C.T.) à la clinique Marzet

→ UNITE DE GESTION DE LA CRISE (U.G.C.)

05 59 80 93 62

L'Unité de Gestion de la Crise du centre hospitalier des Pyrénées, dispose de 10 lits et prend en charge des patients présentant une pathologie ou un trouble psychiatrique aigu, nécessitant pour un temps limité (2 semaines maximum), des soins et une surveillance médicale constante.

L'admission se fait via le service d'accueil des urgences (SAAU).

→ **LE POLE DE SOINS AIGUS SECURISES** est constitué de trois unités : ESA 1 – ESA 2 et l'U.S.I.P. (Unités de Soins Intensifs Psychiatriques). Deux d'entre elles accueillent des patients en phase aiguë ayant une obligation de soins et nécessitant un contenant physique et psychique. La troisième reçoit des patients sur une durée plus longue. Les détenus nécessitant des soins sont accueillis à l'U.S.I.P. L'admission se fait via le SAAU en urgence ou via le CMP du secteur géographique correspondant à l'adresse de la personne.

- ESPACE SOINS AIGUS (ESA 1) 05 59 80 95 79
- ESPACE SOINS AIGUS (ESA 2) 05 59 80 95 87
- UNITE DE SOINS INTENSIFS PSYCHIATRIQUES (U.S.I.P.) 05 59 80 95 70

accueille des patients hospitalisés sous contrainte (obligation de soins) nécessitant d'être dans une unité fermée et contenante. Cette unité reçoit des patients nécessitant une durée d'hospitalisation plus longue que les deux autres unités ESA1 et ESA2.

L'admission se fait via le services des urgences.

→ EQUIPE MOBILE JEUNES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE (E.M.J.S.P.)

05 59 80 93 20

06 26 82 77 49

L'Equipe Mobile Jeunes en Souffrance Psychique, est un dispositif complémentaire d'accès aux soins et d'accompagnement pour les jeunes de 18 à 25 ans en situation de précarité. L'E.M.J.S.P. est constituée d'une équipe pluridisciplinaire qui intervient auprès des jeunes qui sont en situation de précarité et/ou qui présentent des troubles psychiques, à Pau et l'agglomération limitrophe.

- **EQUIPE MOBILE DE COORDINATION ET DE REHABILITATION, (E.M.C.R.)** 05 59 80 92 14
est une équipe transversale pluriprofessionnelle mobile. Elle intervient auprès des unités d'hospitalisation complète et des unités extra-hospitalières du C.H.P., ainsi qu'auprès des partenaires sanitaires, sociaux et médico-sociaux de l'ensemble du territoire couvert par le C.H.P.
L'E.M.C.R. assure une évaluation pluridisciplinaire des capacités cognitives, des potentiels, des ressources mobilisables et des difficultés des patients afin de co-construire un Plan Individualisé de Suivi qui précisera l'orientation dans le parcours de réhabilitation.
- **EQUIPE MOBILE ADDICTOLOGIE DE PROXIMITE PSYCHIATRIQUE (E.M.A.P.P.)** 05 59 80 93 03
L'Equipe Mobile Addictologie de Proximité Psychiatrique, accueille des personnes souffrant de conduites addictives, en consultations ambulatoires ou hospitalisées au C.H.P.
- **EQUIPE MOBILE PSYCHIATRIE PRECARITE (E.M.P.P.)** 05 59 80 92 37
- **PERMANENCE D'ACCES AUX SOINS DE SANTE MENTALE) (P.A.S.S.)** 06 22 68 30 23
L'E.M.P.P. et la P.A.S.S. sont des dispositifs intersectoriels mobiles du C.H. des Pyrénées, intervenant à Pau et sur le territoire Béarn Soule
L'E.M.P.P. se déplace dans les lieux de vie et d'accueil des personnes en difficulté d'accès ou en rupture de soin. Elle intervient auprès d'usagers adultes, de mineurs non-accompagnés, et des professionnels qui les accueillent.
La P.A.S.S. est une permanence qui s'adresse aux adultes - non connus des secteurs de psychiatrie Béarn et Soule - en situation de précarité et de migration, présentant des troubles ou une souffrance psychique. Son équipe est mobile, bien que basée dans les locaux du Phare.
- **UNITE TRANSVERSALE D'EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT EN PSYCHIATRIE**
L'U.T.E.P.P., Unité Transversale d'Education Thérapeutique du Patient en Psychiatrie, est un dispositif permettant de favoriser la mise en place d'actions d'éducation thérapeutique auprès des patients et de leurs proches. Elle a été créée au C.H.P. pour développer l'éducation thérapeutique du patient (E.T.P.) au sein de toutes les unités et accompagner les soignants dans la mise en œuvre de programmes 05 59 80 92 99
- **SERVICE UNIVERSITAIRE DE MEDECINE PREVENTIVE ET DE PROMOTION DE LA SANTE**
Résidence Clés des Champs 2, rue Audrey Benghozi - PAU 05 59 40 79 01
Centre de Santé propose : un examen préventif obligatoire au cours des trois premières années d'études dans l'enseignement supérieur (intègre une approche médicale ,psychologique et sociale).
le Plan d'Accompagnement de l'Étudiant (PAE) en collaboration avec la Mission Handicap . des consultations psychologiques sur rendez-vous.

→ LA DIRECTION DES USAGERS ET DE LA QUALITE

La direction des usagers, de la qualité est une direction transversale centrée autour de l'utilisateur, de sa prise en charge et du respect de ses droits.

Elle dispose d'un pôle usagers-loi qui comprend :

- un service de relations avec les usagers (avec un chargé de relations dédié) qui a pour mission de veiller au respect et à la mise en œuvre des droits des patients et l'animation et le suivi de la commission des usagers ;
- le bureau de la loi chargé de la mise en place des mesures de soins sous contrainte pour lesquelles elle dispose d'un tissu partenarial permanent avec la justice, les autorités de police et de gendarmerie, la maison d'arrêt et les services de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques notamment ;
- le service des majeurs protégés qui gère les mesures de protection de certains patients de l'établissement
- l'accueil standard chargé de l'accueil téléphonique.

→ RECOURS

En cas de désaccord grave avec le Centre Hospitalier des Pyrénées, se rapprocher ou écrire : la Direction des Usagers et de la Qualité :

Mme Marie GOAILLARD, Chargée des relations avec les usagers

l'UNAFAM est présente dans les instances hospitalières, les instances médicales, médico-sociales et sociales, les cliniques privées et associations partenaires.

Au CENTRE HOSPITALIER DES PYRÉNÉES de PAU, **l'UNAFAM** représente les familles et les usagers :

- **Conseil de Surveillance**
- **Commission des Usagers (relation-usagers@chpyr.fr)**
- **Espace Socio Culturel / Maison Des Usagers et des Familles**

CENTRE DE SOINS « LA NOUVELLE AQUITAINE » PAU

05 59 21 55 85

05 59 90 97 10

152 Bd de la Paix

Une nouvelle clinique spécialisée dans les **addictions**, les **troubles anxieux**, les **troubles de l'humeur** et la **bipolarité** avec la proposition d'un nouveau plateau technique: la **TMS** ou **SMT** (Stimulation Magnétique Cérébrale, indiquée dans le traitement de la dépression, des troubles anxieux et des addictions). Créneaux de consultations sans délai, soit 24 h à 48 h sur demande d'un généraliste.

→ HOSPITALISATION COMPLÈTE

Pathologies prises en charge

En hospitalisation complète, le Centre de soins La Nouvelle Aquitaine est spécialisé autour des patients atteints de troubles tels que :

- **Les troubles de l'humeur** (troubles **dépressifs**, troubles **bipolaires**, **épisode maniaque ou hypomaniaque**) ; avec un programme spécifique d'Education Thérapeutique des Patients (ETP), autorisé par l'Agence Régionale de Santé, proposant des « Groupes de psychoéducation pour les patients atteints de troubles bipolaires et leurs familles » ;
- **Les troubles addictifs** (alcoolodépendance, dépendance aux psychotropes, cannabis, addiction sans substance) pour un sevrage et/ou accompagnement au décours d'un sevrage effectué dans un autre établissement de soins en comorbidité avec une autre pathologie psychiatrique ;
- **Les troubles anxieux et de la personnalité** (trouble anxieux généralisé, trouble panique, phobies, troubles obsessionnels compulsifs) ;
- **Les troubles de l'attention, et de l'apprentissage** ;
- **Les troubles du comportement alimentaire** (TCA) ;
- **Phobie scolaire** ...

→ HOPITAL DE JOUR

L'hospitalisation de jour se situe entre les soins hospitaliers et ambulatoires, et est destinée à accueillir des patients souffrants de troubles psychiques dont l'évolution perturbe momentanément l'adaptation sociale.

La prise en charge en hospitalisation de jour peut être proposée :

- **A la sortie d'une hospitalisation à temps complet**, en provenance de la Clinique elle-même, ou d'une autre institution, afin d'étayer la prise en charge thérapeutique ;
- **En complément d'un suivi de médecine de ville**, afin de limiter et/ou prévenir les rechutes.

Ce programme de soins travaille autour d'activités formalisées telles que :

- Des groupes thérapeutiques à médiation ;
- Des entretiens thérapeutiques ;
- Des activités d'expression artistique, corporelles ;
- Des activités sportives ;
- La participation à des groupes d'affirmation de soi.

→ L'HOPITAL DE JOUR DEDIE AUX ADOLESCENTS

Le Centre de soins La Nouvelle Aquitaine dispose également de 15 places d'hôpital de jour dédiés à la prise en charge d'adolescents âgés de 12 à 18 ans

Un représentant UNAFAM siège à la **C.D.U. (Commission des Usagers)** de « La Nouvelle Aquitaine ».